



**FREDON**  
AUVERGNE  
RHÔNE ALPES

**Assemblée Générale**

**24 avril 2024**

La Tour de Salvagny (69)

**COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2023**  
**ORIENTATIONS 2024**

*1er réseau d'experts indépendants au service de la santé  
végétale de l'environnement et des hommes*

## MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

"L'année 2023 a été marquée par mon élection en tant que président de FREDON AURA. Après 10 années en tant que président, Guillaume GENIN a décidé de laisser sa place et me l'a proposée. Convaincu qu'il est important de renouveler régulièrement les conseils d'administration pour l'apport de nouvelles idées, mais aussi car je considère que l'on ne doit pas rester bloquer à vie à une responsabilité, j'ai accepté d'être candidat et le conseil d'administration m'a fait confiance pour relever ce défi.

Ce challenge consiste d'abord à concilier ces nouvelles activités avec mon exploitation car le temps n'est pas extensible, mais aussi à garder du temps pour une vie personnelle épanouie. Je suis arboriculteur dans le Rhône, à la tête d'une petite exploitation familiale de 13 ha dont 10 ha de vergers, essentiellement en production de cerises, mirabelles et quetsches. Il faut donc apprendre à déléguer et s'organiser pour que le travail continue à se faire !

Cette prise de fonction est aussi simplifiée par les nouvelles technologies que FREDON met de plus en plus en avant qui nous font gagner du temps par la dématérialisation, les réunions à distance ...

En 2023, le conseil d'administration a aussi mis en place des délégations car avec une structure de 50 salariés permanents et de nombreux saisonniers, il est important que chacun reste à sa place, que le conseil d'administration oriente, que le président préside et que la directrice dirige...



J'ai aussi choisi de m'investir de manière plus importante dans le réseau car si les agriculteurs connaissent le plus souvent FREDON par ses activités d'inspection, c'est bien la prévention de la diffusion des maladies et des ravageurs qui est la plus importante. La mondialisation des échanges entraîne bien souvent l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes qui en dehors de tout contrôle peuvent entraîner des conséquences majeures pour les agriculteurs et la biodiversité. Le réseau FREDON est aussi en perpétuel évolution et diversification. De l'inspection en milieu agricole, au conseil auprès des collectivités en passant par la formation, la surveillance du territoire et désormais les nouvelles activités en santé humaine, nous avons plus d'une corde à notre arc et nous touchons tous les acteurs des territoires. Nous devons donc toujours avoir en tête de promouvoir nos compétences pour l'avenir de l'agriculture et de l'environnement."

Aurélien GAYET  
Président FREDON Auvergne-Rhône-Alpes

## PANORAMA DES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

### STRUCTURE - RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

<p><b>PASSAGE DE FLAMBEAU PRÉSIDENTIEL</b></p> <p>Guillaume GENIN, après 10 années à la présidence de FREDON AURA, a passé le flambeau à Aurélien GAYET.</p> <p>Une décennie de chemin parcouru avec et pour le réseau FREDON dont les temps forts ont été rappelés lors de notre AGO du 08 juin 2023.</p>	<p><b>À LA RENCONTRE DES ACTEURS DES TERRITOIRES</b></p> <p>FREDON a participé en 2023, aux Salons des Maires de La Loire et de la Haute-Loire. FREDON était aussi présente au Salon Tech&amp;Bio (26) et au Sommet de l'élevage (63) et au salon Paysalia (69).</p> <p>Des rendez-vous incontournables avec les agriculteurs, les élus des collectivités, les professionnels du paysage, nos partenaires...</p>
<p><b>QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL</b></p> <p>Des travaux importants de réhabilitation des locaux du site drômois (Chabeuil), l'emménagement dans des locaux plus grands et mieux adaptés en Isère (Chanas) et dans le Puy-de-Dôme (Lempdes) début 2024...</p> <p>Le tout sans changer de commune pour rester au plus près du terrain, de nos partenaires et de nos adhérents.</p>	<p><b>CRÉATION D'OUTILS</b></p> <p>Informier, sensibiliser et mettre notre expertise technique au service des adhérents et clients.</p> <p>De nombreux contenus techniques ont été ajoutés en 2023 avec notamment des fiches techniques sur 7 ravageurs en arboriculture, sur 10 Espèces Exotiques Envahissantes et sur 3 organismes réglementés préoccupants dans notre région. Mais aussi des vidéos, plaquettes et guides que vous pouvez retrouver sur notre site internet <a href="https://www.fredon.fr/aura/publications">https://www.fredon.fr/aura/publications</a>.</p>

### ORIENTATIONS 2024

<p><b>RENOUVELLEMENT DE NOTRE RECONNAISSANCE ORGANISME À VOCATION SANITAIRE DOMAINE VÉGÉTAL (OVS)</b></p> <p>Notre réengagement à être reconnu OVS régional en santé du végétal, pour la période 2025-2029, sera aussi l'occasion de redéfinir notre projet stratégique d'entreprise pour les 5 prochaines années.</p>	<p><b>RAPPROCHEMENT ENTRE FREDON AURA ET LES FDGDONS DU PUY-DE-DÔME ET DE LA HAUTE-LOIRE</b></p> <p>Les Conseils d'Administration de FREDON et des FDGDONS 63 et 43 ont validé le principe d'une fusion début 2025, dans le cadre du projet d'entreprise 2020-2024 du réseau FREDON AURA.</p> <p>Se structurer, s'organiser et agir pour une santé globale aux bénéfices de tous sur le territoire de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes.</p>	<p><b>SYSTÈME MANAGEMENT DE LA QUALITÉ TRANSVERSAL ET INTÉGRÉ À NOS ACTIVITÉS (SMI)</b></p> <p>FREDON poursuit le déploiement de son SMI pour un travail de qualité au quotidien et au service des adhérents, partenaires et clients.</p> <p>L'année 2024 sera l'occasion de réaliser 3 audits de renouvellement concernant nos certifications et notre accréditation<sup>1</sup>.</p>
--	--	--

1 - Accréditation concernant nos activités d'inspection pour les domaines SORE/CMO/PP/EXPORT  
FREDON AURA : Accréditation Cofrac Inspection n°3-1180, liste des implantations et portées disponibles sous [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## NOTRE STRUCTURE

### POLITIQUE D'ADHÉSION

FREDON a décidé de réserver des avantages particuliers aux personnes morales ou physiques qui font la démarche de la soutenir par leur adhésion. Notre politique distingue les personnes morales ou physiques qui bénéficient de nos services (prestation) et celles qui nous soutiennent par leur adhésion (adhérent).

Depuis 2023, les adhérents bénéficient d'un espace dédié où ils peuvent consulter des fiches techniques en santé environnement (espèces exotiques envahissantes) et en santé du végétal (ravageurs divers, campagnols).

Un webinaire sur le thème du datura a été organisé le 12 décembre 2023. L'intervention de Frédéric CARAY a permis aux participants de mieux connaître cette espèce exotique envahissante (cycle de vie, conditions de propagation), son cadre réglementaire ou encore les méthodes de gestion préventive et de lutte à mettre en œuvre.

Les participants ont apprécié cet exposé où ils ont pu échanger sur les risques liés au datura, du fait que l'on peut encore le trouver en vente en jardinerie et chez des horticulteurs. Ils ont partagé l'idée qu'il fallait rester vigilant sur ce thème. Certains participants venaient chercher des solutions et d'autres étaient là pour poser des questions.

Vous pouvez retrouver, sur l'espace adhérent, la brochure éditée par FREDON France sur le thème du datura. Vous pouvez communiquer sur ce thème dès le printemps auprès de vos administrés si vous êtes une collectivité.

4 newsletters ont été envoyées en 2023 aux adhérents sur différents thèmes. Retrouvez-les sous l'espace adhérent.

Vous trouverez, sur le site de FREDON AURA, nos conditions générales d'adhésion et services inclus.

### NOMBRE D'ADHÉRENTS 2023 : 1 954

Adhésions directes à FREDON : 444 adhérents

Dépt	Collège 1	Collège 2	Collège 3	
			Communes	EPCI
01	14	0	6	1
03	0	0	18	1
07	63	0	0	0
15	0	3	13	0
26	123	0	4	1
38	21	0	10	1
42	3	0	1	0
43	0	0	3	0
63	0	0	66	2
69	4	0	2	0
73	76	0	5	0
74	3	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>307</b>	<b>3</b>	<b>128</b>	<b>6</b>

Adhérents intermédiés via le réseau FDGDON

FDGDON Cantal : 820 adhérents

FDGDON Haute-Loire : 370 adhérents

FDGDON Puy-de-Dôme : 320 adhérents

### L'ANIMATION DU RÉSEAU D'ADHÉRENTS

L'assemblée générale est le moment privilégié pour animer le réseau d'adhérents, elle permet de faire le point sur l'activité et le budget N-1 ainsi que sur le prévisionnel financier et technique de l'année N. Comme le territoire est vaste, des comités de section peuvent être organisés.

AGO FREDON : 08 juin 2023

AGO FDGDON 63 : 13 juillet 2023

AGO FDGDON 43 : 29 septembre 2023

AGO FDGDON 15 : 01 décembre 2023

Réunions statutaires : 3 réunions de Conseil d'Administration se sont tenues les 06 avril, 25 septembre, et 05 décembre et des réunions de bureau sur des thèmes spécifiques.

### PERSPECTIVES 2024

Un webinaire sera proposé à l'automne 2024 sur le thème des Fourmis.

## LA VIE DU RÉSEAU FREDON AURA

Une nouvelle journée réseau FREDON AURA s'est organisée le 23 novembre 2023 sur notre site départemental de la Drôme. Une nouvelle occasion pour la structure de réunir tous ses salariés pour une journée dédiée au partage, à l'apprentissage et à la collaboration.

Des moments forts partagés lors de cette journée avec des présentations enrichissantes, des discussions animées et des moments de convivialité qui nous permettent de mieux nous connaître, et de savoir travailler ensemble.

Nous avons également profité de cette journée pour inaugurer les locaux du site qui ont fait peau neuve après les travaux d'envergure réalisés.



Aurélien GAYET - Président de FREDON AURA

### CHIFFRES CLÉS

- Effectif global 2023 : 66 ETP (équivalent temps plein)
- 47 collaborateurs permanents
- Renfort ponctuel avec 114 personnes en contrat saisonnier et CDD
- 4 stagiaires : Impact du matériel végétal dans la recrudescence du Bois Noir de la vigne (4 mois), suivis biologiques et modélisation Tavelure (4 mois), Gestion des Espèces envahissantes – Accompagner la mobilisation des acteurs (5 mois), et stage d'observation de 3ème (5 jours)



## POLE INSPECTION GESTION DE FOYER (IGF) : ACTIVITES 2023

### SURVEILLANCE DES ORGANISMES REGLEMENTES OU EMERGENTS (SORE)

En 2023, FREDON a réalisé 1009 inspections, toutes filières confondues : arboriculture fruitière, culture légumière, grandes cultures, pomme de terre, forêt-bois, JEVI et viticulture.

Ce dispositif de surveillance des organismes nuisibles a permis d'identifier la présence en 2023 de *Bactrocera dorsalis* (en arboriculture), *Geosmithia morbida* et *Pityophthorus juglandis* (en JEVI), tous les trois classés Organismes de Quarantaine de l'Union Européenne.

### CONTRÔLE DES MESURES ORDONNEES (CMO)

En 2023, FREDON a produit 1 656 rapports d'inspection dans le domaine du CMO qui concerne le feu bactérien, la sharka, la flavescence dorée, l'Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA) et le chancre coloré du platane. Ces inspections permettent de vérifier la mise en œuvre par les détenteurs de végétaux des mesures prescrites par l'Etat, dans le cas de la lutte obligatoire contre un organisme nuisible.

### PASSEPORT PHYTOSANITAIRE (PP)

En 2023, FREDON a réalisé des inspections déléguées par 3 autorités administratives dans leur domaine de compétence :

- 278 contrôles sur le contrat DRAAF en ce qui concerne les plants ornementaux et forestiers ;
- 27 contrôles sur le contrat CTIFL<sup>1</sup> en ce qui concerne les plants fruitiers certifiés et/ou CAC (Conformité Agricole Communautaire) ;
- 1153 contrôles sur le contrat FranceAgriMer en ce qui concerne les bois et plants de vigne.

1 - CTIFL : Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes  
2 - NIMP15 : Norme Internationale pour les Mesures Phytosanitaires applicables aux emballages bois

### EXPORT

Dans le cadre de la certification à l'exportation vers les pays tiers, FREDON réalise des inspections dans deux domaines de contrôle : contrôle de lots de pommes destinés à l'exportation et contrôles d'établissements d'emballages en bois apposant la marque NIMP 15<sup>2</sup>. En 2023, 30 contrôles ont été réalisés sur lots de pommes, et 34 établissements agréés NIMP15 ont été inspectés.

### AUTRES ACTIVITES : GESTION DE FOYERS

Ces missions consistent en la réalisation d'activités visant à détecter la présence d'organismes nuisibles aux végétaux, à prévenir ou enrayer leur propagation, voir à les éradiquer. Elles concernent notamment la "gestion de foyer" (mesures d'enrayement ou d'éradication d'organismes nuisibles), qui consiste à surveiller les zones délimitées par rapport à des problématiques sanitaires présentes sur la région. Des prospections et des prélèvements sont réalisés lors de la surveillance de ces foyers. FREDON a notamment réalisé des prospections sur les communes touchées par la sharka (arboriculture) et par la flavescence dorée de la vigne (voir focus).

FREDON répond aussi à des signalements de producteurs pour valider la présence d'ECA en parcelle de Prunus sensibles : 1181 arbres ont été confirmés en 2023.

Des confirmations sont également réalisées sur des platanes potentiellement contaminés par le chancre coloré du platane. 16 arbres contaminés ont été découverts en 2023, et 9 nouveaux foyers. Deux nouvelles communes contaminées ont été identifiées en 2023 : Roanne (42) et Charbonnières-les-bains (69).

Depuis 2016 FREDON participe également à la gestion du foyer de capricorne asiatique découvert à Divonnes-les-Bains (voir focus).

## FOCUS : Capricornes

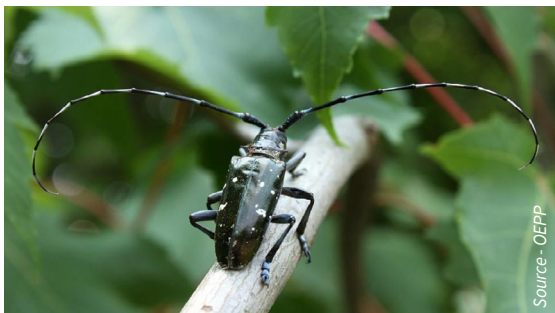
### ERADICATION DU FOYER DE CAPRICORNE ASIATIQUE (ANOPLOPHORA GLABRIPENNIS) À DIVONNE-LES-BAINS (01)

En bouclant un cycle de 4 années consécutives sans nouvelle découverte, l'année 2023 a été marquée par l'éradication du capricorne asiatique dans la commune de Divonne-les-Bains. Cette éradication sera reconnue officiellement par l'Europe en 2024.

Depuis la dernière découverte du capricorne en 2019, une surveillance était maintenue chaque année sur tous les arbres sensibles à l'espèce invasive (érables, marronniers, saules et beaucoup d'autres espèces de feuillus à bois tendre), notamment en période hivernale afin de faciliter l'observation des troncs et branches et pouvoir repérer d'éventuels trous de sortie et galeries creusées par l'insecte.

Ces prospections étaient assurées depuis le sol par les inspecteurs FREDON, et également par grimpage par l'Office National des Forêts (ONF). En complément, une équipe cynophile était réquisitionnée pour renforcer cette surveillance (chiens renifleurs capables de détecter la présence de capricorne asiatique) deux fois par an.

En 2023, près de 5 700 arbres, 300 haies et 150 alignements ont été contrôlés par les inspecteurs FREDON.



Capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*)

### DÉCOUVERTE D'UN CAPRICORNE ASIATIQUE DES AGRUMES (ANOPLOPHORACHINENSIS) À CRANVES-SALES (74)

Suite au signalement d'un particulier, un capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*) a été intercepté en Haute-Savoie au cours de l'année 2023. L'insecte a été découvert à sa sortie d'un Lilas des Indes (*Lagerstroemia indica*).

Tout comme *Anoplophora glabripennis*, cet insecte très polyphage est classé comme organisme de quarantaine prioritaire de l'Union Européenne, ce qui rend la lutte obligatoire.

Des agents FREDON ont été mobilisés pour réaliser des prospections sur les arbres sensibles (feuillus à bois tendre) aux alentours du lieu de découverte de l'individu. Ces prospections ont permis d'écartier l'hypothèse de l'établissement d'un foyer de contamination à l'insecte puisqu'aucun autre individu n'a été découvert dans le secteur.

Cependant, le caractère indemne de la zone devra être vérifié annuellement et ce pendant 4 ans, en accord avec la réglementation européenne.



Capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*)

## FOCUS : Maladie des Mille Chancres et *Pityophthorus juglandis*

### DÉCOUVERTE DE LA MALADIE DES MILLE CHANCRES ET DE SON VECTEUR

La maladie des mille chancres (ou maladie des pousses du noyer), provoquée par le champignon *Geosmithia morbida* et véhiculée par le scolyte *Pityophthorus juglandis*, a été découverte en août 2022 sur des noyers de l'agglomération lyonnaise, dans le cadre de la surveillance officielle des organismes réglementés. Des prospections élargies sur toute la métropole ont ensuite permis d'identifier plusieurs foyers de contamination sur ce territoire.

Ainsi, en 2023, suite à l'abattage et brûlage des arbres contaminés, un plan de surveillance renforcé a été mis en place sur toute la région AURA, afin d'évaluer l'ampleur des contaminations sur le territoire et évaluer les populations du scolyte vecteur.

Tout d'abord, des examens visuels sur noyers ont été menés au-delà de la métropole lyonnaise, sur 30 communes au total. Cette surveillance, visant à identifier l'axe d'arrivée du scolyte au sein de la région, n'a pas mis en évidence de nouveaux foyers de contamination à la maladie ni la présence du scolyte.

Suite à une analyse de risque régionale, un réseau de piégeage a également été mis en place afin d'évaluer les populations du scolyte sur le territoire, en milieu urbain et en secteur de production nucicole. Au total, 30 pièges à scolytes ont été installés en secteur de production (en Isère et dans la Drôme), et 15 pièges dans des villes de plusieurs départements (Rhône, Ain, Loire, Isère, Savoie, Allier, Drôme), répartis entre le SRAL et FREDON. Ces pièges ont été installés en mai puis suivis tous les 15 jours jusqu'à fin octobre.

Si le piégeage en secteur de production nucicole n'a pas donné lieu à la découverte du scolyte, les pièges installés dans les villes de Bourg-en-Bresse (01) et Vienne (38) ont permis la capture régulière d'individus *Pityophthorus juglandis*. Dans un second temps, des arbres contaminés par la maladie ont été trouvés à Bourg-en-Bresse. Cependant, à ce jour, aucun arbre porteur du champignon *Geosmithia morbida* n'a été détecté à Vienne et ses environs (périmètre de 2 km autour du piège). Or, la présence seule du scolyte dans le piège (et non dans l'arbre) ne permet pas la mise en place de mesures de lutte.

En parallèle, dans le cadre de la surveillance annuelle des jardins et espaces verts de la région (SORE JEVI), un noyer contaminé au *Geosmithia morbida* a été découvert à Lacenas (69) et 3 autres noyers également contaminés à Villeurbanne (commune de la métropole lyonnaise déjà contaminée en 2022).

Afin d'encadrer la lutte contre *Pityophthorus juglandis* et *Geosmithia morbida*, tous les deux classés organismes de quarantaine de l'Union Européenne, un arrêté ministériel est paru le 28 juin 2023. Ce texte a été mis à jour le 7 décembre 2023 avec la liste actualisée des zones délimitées et des communes concernées.

Un arrêté préfectoral est également paru le 10 août 2023 afin de fixer les modalités de lutte contre la maladie des mille chancres spécifiques à la région Auvergne-Rhône-Alpes.



## FOCUS : Flavescence Dorée de la vigne (FD)

En 2023, FREDON a prospecté avec les viticulteurs plus de 16 300 ha dans les départements de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône et de la Savoie. Sur les 74 200 ceps symptomatiques, près de la moitié sont considérés flavescents, sur base des 4 300 analyses réalisées en 2023 et des résultats des années 2022 et 2021. L'autre jaunisse de la vigne, le Bois noir, s'est fortement exprimée cette année, ralentissant les prospections sur certains secteurs. Des ceps contaminés par la Flavescence dorée ont été détectés dans 9 nouvelles communes de la région, soit un total de 143 communes concernées.

### CHIFFRES CLÉS 2023

Surface prospectée	16 300 ha
Nb ceps symptomatiques	74 200
Dont Nb ceps contaminés FD	35 700
Nb parcelles contaminées FD	3 045
Surface contaminée FD	1 925 ha

Dans le **Cerdon (01)** l'épidémie semble contenue au niveau du foyer historique du Boyeux-Saint-Jérôme et quelques autres îlots parcellaires. Le sondage entier de la commune de Cerdon n'a pas révélé d'autre foyer de maladie et aucune parcelle flavescence n'a été détectée à Mérignat en 2023. De plus aucun nouveau foyer important n'a été découvert. En revanche, un foyer a été détecté en Suisse, à la frontière avec la ville de Challex (01) qui sera surveillée en 2024.

**En Ardèche**, le secteur de Beaulieu (Sud-Ouest) voit sa contamination se réduire d'année en année. En revanche le secteur Sud-Est demande toujours beaucoup d'attention (secteur des 3 Saints). Les prospections du secteur découvert en 2021 (Lussas) ont permis d'identifier une nouvelle parcelle flavescence sur la commune.

**Le foyer historique du Diois (26)** reste peu contaminé, bien que de nouvelles parcelles soient apparues sur la commune de Vercheny. Dans **le sud Drôme**, on constate une légère expansion géographique de la maladie ainsi que l'apparition d'un point chaud sur la commune de la Garde-Adhémar, avec plusieurs milliers de ceps contaminés. En 5 ans, la dynamique de la maladie est à l'augmentation, autant en termes de dispersion géographique que d'intensification.

**Le foyer du Beaujolais (69)** connaît une augmentation exponentielle depuis 4 ans ; aucune partie du vignoble ne semble épargnée. Chaque année, de nouvelles communes contaminées sont ajoutées, avec 3 principaux bassins atteints : le secteur historique au Nord, la vallée de l'Ardières qui est très fortement touchée et la vallée de l'Azergues au Sud. En 2023, l'ensemble des secteurs sont passés en prospection autonome, afin de répondre à la conjecture particulière : explosion des surfaces à prospecter, difficultés de recrutement FREDON, limites des moyens financiers à disposition. Ces prospections, ont été réalisées par les professionnels et organisées par FREDON et les ODG (Beaujolais village et Crus). Elles seront renouvelées en 2024. Malgré des délais contraints et une réalisation perfectible, l'ensemble des acteurs de la lutte ont répondu présent face à l'enjeu de la surveillance en 2023.

Sur l'ensemble des communes **Savoyardes** concernées par la maladie, les tendances de contaminations étaient fortement à la baisse en 2022. Cette dynamique se confirme pour l'année 2023, avec une réduction du nombre de ceps Flavescents. Le nombre de parcelles impactées reste cependant élevé en comparaison du reste de la région, avec des points chauds tels que Porte de Savoie, Apremont, Chignin et Myans. L'avant pays savoyard reste épargné par la maladie.

## FOCUS : Sharka

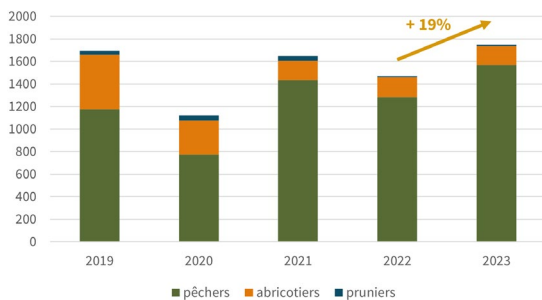
### SURVEILLANCE SHARKA 2023 DES CONTAMINATIONS EN HAUSSE DANS LES FOYERS HISTORIQUES

En 2023, plus de 400 détenteurs de Prunus ont participé à la lutte collective sur 127 communes, soit 87 % des appelés à cotiser.

La surveillance a été réalisée entre le 04 mai et le 29 juin avec des prospections sur feuilles et fruits. Les arboriculteurs et les détenteurs de prunus ont eu, comme les années précédentes, le choix de s'engager en prospection « encadrée » ou « déléguée ».

2023 est marqué par une augmentation des contaminations de 19 % par rapport à 2022, avec une concentration de ces dernières dans les foyers historiques.

De plus à l'issue des contrôles d'arrachage réalisés par FREDON, 43% des arbres malades étaient soit sur pied, soit présentaient des repousses.



Evolution du nombre d'arbres contaminés par espèces

### CHIFFRES CLÉS DE 2023

Personnes engagées	403
Surfaces prospectées au sol	2 407 ha
Surfaces prospectées totales	2 726 ha
Nombre d'arbres contaminés	1 749
Surfaces contaminées	258 ha

1 749 arbres contaminés, répartis sur 48 communes ont été détectés lors de la campagne 2023 :

- 1 568 pêchers soit 90 % ;
- 168 abricotiers soit 10 % ;
- 13 pruniers soit moins d'1 %.

Les 504 parcelles contaminées (de 128 exploitants) sont toutes situées en zone à risque ou à proximité. A noter que 7 jeunes plantations présentaient des symptômes de sharka.

Dépt	Surf. totales prospectées (ha)	Nb parcelles contaminées	Nb arbres contaminés
07	150	37	89
26	2 307	411	1 529
38	204	52	122
69	65	4	9
<b>Tot.</b>	<b>2 726</b>	<b>504</b>	<b>1 749</b>

Bilan chiffré des prospections 2023 par département

## ORIENTATIONS 2024

### RENFORCEMENT DU RESEAU DE PIEGEAGE PITYOPHTHORUS JUGLANDIS EN SORE JEVI<sup>1</sup>

Suite à la découverte du scolyte et de la maladie des mille chancres en 2022, puis des nouveaux foyers détectés en 2023 en secteur JEVI, un nombre plus important de pièges sera déployé au sein de la région en 2024, toujours dans le but d'évaluer les populations de scolytes et de pouvoir détecter de manière précoce les contaminations au *Geosmithia morbida*.

En 2024 l'installation de 28 pièges en JEVI est prévue (contre 15 en 2023). En secteur nucicole, 24 pièges seront installés (contre 30 l'année dernière) aux abords des parcelles, pour maintenir une surveillance dans les secteurs de production importants de la région (Isère et Drôme).

### RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE CERTAINS ORGANISMES NUISIBLES

Suite à la découverte d'*Aleurocanthus spiniferus* en 2023 en régions PACA et Occitanie, sur de nombreuses plantes hôtes, ainsi que *Scirtothrips dorsalis* dans les Pays de la Loire (détection d'un foyer en pépinière sur des Citrus provenant d'Espagne), ces deux organismes nuisibles classés organismes de quarantaine de l'Union Européenne seront davantage ciblés par du piégeage, notamment en SORE JEVI.



*Aleurocanthus spiniferus*

1 - JEVI : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures

En outre, le piégeage de deux individus mâles supplémentaires de *Bactrocera dorsalis* en 2023 dans l'ouest lyonnais implique la reconduction, en 2024, des relevés des 30 pièges dans la zone des découvertes. Des organismes de catégorie 3, non réglementés, seront également ajoutés aux recherches de la SORE 2024, comme *Bactrocera latifrons* en cultures légumières, qui avait été interceptée fin 2022 dans l'ouest lyonnais.

### MAINTIEN D'UNE SURVEILLANCE ANNUELLE EN HAUTE-SAVOIE SUITE À L'INTERCEPTION D'ANOPOPHORA CHINENSIS EN 2023

Bien que l'alerte de 2023 ne concerne qu'un seul individu qui a pu être intercepté (pas d'autres découvertes suite aux prospections), la réglementation européenne impose une surveillance annuelle pendant 4 ans, à raison d'un passage par an, de manière à justifier de ne pas avoir recours à des mesures de lutte plus radicales (mesures d'abattage).

FREDON sera mobilisé en 2024 pour retourner effectuer des prospections à Cranves-Sales (74) dans les 200 mètres autour du jardin où a été découvert *Anoplophora chinensis* et également dans un rayon de 200 mètres autour de la pépinière d'où provenait le Lilas des Indes infecté.

### GESTION DES FOYERS DE FLAVESCENCE DORÉE

En 2024, la stratégie de lutte est ajustée, en concertation avec la profession, et prévoit notamment de resserrer les zones délimitées au plus proche des foyers, afin de conserver les moyens de lutte là où ils sont indispensables. Il sera aussi question d'optimiser les prospections autonomes sur l'ensemble du Beaujolais, dans la continuité des travaux initiés en 2023. Enfin, un travail de remobilisation de la profession autour de la lutte sera nécessaire, en particulier lors des prospections, dans certains secteurs où la maladie est installée depuis longtemps.

## POLE SANTÉ VÉGÉTAL : ACTIVITES 2023

### ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

En arboriculture, pour la Chambre d'agriculture (69) et un réseau de 5 Organisations de producteurs (38), 24 Flash Tavelure (modélisation RIMPRO et suivis biologiques *Venturia Inaequalis*) ont permis d'accompagner la lutte contre les contaminations. L'animation de réseaux de piégeage, les observations, et relevés de pièges ont permis de cibler les périodes à risque de développement des principaux bioagresseurs.

FREDON a participé à la rédaction des 28 Bulletins Arbo de la Chambre d'agriculture (69), et à l'analyse de risque pour les Bulletins noyer de la Chambre d'agriculture (38), par l'envoi de synthèses : mouche du brou et Carpocapse des noix.

**SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE (SBT) - BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL (BSV)**  
Nous avons piloté le réseau BSV Petits fruits (8 BSV), réalisé l'analyse de risque et rédigé les BSV arboriculture (25 BSV). Nous avons édité 4 Bilans (Fruits à pépins, Fruits à noyau, Fruits à coque, Fruits rouges).

Nous avons observé 40 parcelles (vigne, arboriculture, maraichage) pour 744 visites réalisées. Nous avons contribué à l'analyse de risque (résultats de modélisation et suivis biologiques).

Des Organismes Réglementés ont été suivis dans 5 parcelles de référence pour *Bactrocera dorsalis* sur pêcher et *Popillia japonica* sur pommier et poirier.

### EFFETS NON INTENTIONNELS (ENI) DES PRATIQUES AGRICOLES

FREDON a poursuivi l'animation du réseau ENI pour 4 taxons (vers de terre, coléoptères, oiseaux, flore) sur 30 parcelles (vigne, grandes cultures et maraichage).

### CAMPAGNOLS

Vous pouvez retrouver toutes les données de surveillance des campagnols terrestres en prairie, financée par le Conseil Régional, sous <https://www.arvicola-obs.fr/scoring>.

FREDON-FDGDON a accompagné plus de 1550 agriculteurs dans le cadre des contrats de lutte. Nous assurons pour les agriculteurs engagés, le dépôt de leur dossier auprès du FMSE<sup>1</sup> pour la prise en charge de leurs luttes.

### CORVIDÉS AIN

FREDON, financé par le Conseil Départemental de l'Ain, fait l'état des lieux des populations de corvidés, cela permet de connaître leur répartition. Notre travail, conjointement avec celui des partenaires, a permis de réintégrer aux ESOD les corbeaux freux dans le département.

### VEILLE SANITAIRE / DIAGNOSTIC

Ce travail a concerné les papillons palmivores, des maladies sur châtaigniers, les scolytes, des espèces exotiques envahissantes en lien avec la santé humaine, un diagnostic pour une suspicion d'hoplocampe sur pommes et une identification de fourmis sur pêches.

1 - FMSE : Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental

## FOCUS : Mouche méditerranéenne

La mouche méditerranéenne *Ceratitis Capitata*, n'est pas connue à ce jour pour survivre en hiver dans la région. L'hivernation a lieu dans le sol sous forme de pupes à faible profondeur, elle craint l'humidité et les températures inférieures à 2°C. Ce ravageur se développe dans les régions méditerranéennes et peut remonter certains étés à la faveur de températures chaudes.

Sa présence est surveillée dans le cadre des Bulletins de Santé du Végétal Arboriculture sur le territoire rhônalpin. L'année 2023 révèle pour la première fois une présence précoce et très forte de populations dans la région.

L'observation des premières mouches a été rapportée dès fin juin par FREDON dans des pièges suivis pour d'autres mouches, dans le cadre de la Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents.

Des attaques sur abricots et pêches ont été observées durant l'été. La pression de vol s'est intensifiée à partir de septembre (jusqu'à 106 captures dans un piège le 2 octobre), entraînant des dégâts conséquents sur pommes au moment des récoltes. Les périodes de canicule de juillet puis août ont joué en la faveur de plusieurs générations.

Une telle pression n'avait jamais été observée par le passé dans la région. Plusieurs analyses de larves ont permis la confirmation des dégâts (jusqu'à 64 larves observées dans une pomme). Ces observations sont donc indispensables pour distinguer *Ceratitis capitata* d'autres mouches classées Organismes réglementés de Quarantaine Prioritaire, telles que *Bactrocera dorsalis*, qui pourrait trouver des conditions favorables à son installation dans les années à venir.

Les suivis seront plus nombreux au sein du réseau BSV en 2024 afin de surveiller de près l'installation de l'insecte. La lutte est basée actuellement exclusivement sur le piégeage massif.



Mouche méditerranéenne *Ceratitis Capitata*



Exemples de dégâts sur pêche et pomme

## FOCUS : Fourmis

Les fourmis invasives peuvent impacter la Santé des végétaux, de l'environnement, et pour certaines espèces, la Santé humaine. Suite à plusieurs signalements d'invasions de fourmis, et l'arrivée en France de la fourmi électrique en août 2022 dans le Var (classée Espèce Exotiques Envahissantes dans le projet de nouvel arrêté), FREDON AURA se positionne comme référent sur cette thématique. L'objectif est d'assurer une prévention et des diagnostics afin de dresser un état des lieux et d'alerter les autorités.

Cela s'est traduit en 2023 par la réalisation d'un dossier technique sur les fourmis invasives déjà présentes dans notre région, et sur les 4 fourmis classées EEE en France.

Afin de monter en compétences pour la centralisation des signalements et la réalisation de diagnostics, six salariés ont bénéficié d'une formation par le myrmécologue Bernard Kaufmann du laboratoire LHENA.

Des identifications ont été réalisées dans le cadre du BSV Arboriculture mais également à la demande d'un particulier concerné par de fortes invasions de l'espèce *Lasius neglectus* à Yronde-et-Buron dans le Puy-de-Dôme. Lorsque les colonies sont déjà importantes, il est très difficile de les réduire. Des bonnes pratiques peuvent cependant permettre une certaine limitation de la nuisance dans le cas de colonies bien installées.

Une page internet dédiée a été créée afin d'inviter les personnes concernées par cette problématique à nous contacter pour envisager un diagnostic et accompagnement.

Pour en savoir plus :

- [https://fredon.fr/aura/sites/aura/files/Pole\\_SV/Dossier\\_technique\\_fourmis\\_VF\\_0.pdf](https://fredon.fr/aura/sites/aura/files/Pole_SV/Dossier_technique_fourmis_VF_0.pdf)
- <https://fredon.fr/aura/aura/nos-missions/sante-du-vegetal/fourmis-invasives>



Relevés terrain et identification d'individus au laboratoire



Cas de forte infestation par *Lasius neglectus*

## POLE SANTÉ VÉGÉTAL : ORIENTATIONS 2024

### MAINTIEN DE LA SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE EN 2024

Maintien de la surveillance dans le cadre du BSV 2.0, avec la conservation des cultures existantes. Cependant, notre implication technique dans ce réseau pourrait être compromise du fait d'une baisse significative de la prise en charge financière de ce travail par les fonds écophyto. Nous espérons une mobilisation et un soutien de tous les partenaires au cours de l'année 2024 afin que ce travail perdure dans le temps.

Quelques changements sont à noter du côté des bases de données, puisque Vigiculture 2.0 a vu le jour et sera utilisée par les filières dès 2024, à l'exception de l' Arboriculture et Horti-pépinrière.

Les suivis SORE réalisés dans le cadre du réseau BSV Arboriculture par FREDON seront reconduits. Des observations en viticulture et maraichage pourraient venir s'ajouter en 2024 sur certaines parcelles de référence BSV.

### BULLETIN SANITAIRE JEVI<sup>1</sup>

Grâce à des financements DRAAF, FREDON relance, à partir de 2024, un Bulletin de Santé du Végétal à l'attention des acteurs des JEVI. Ce BSV viendra dans la continuité de l'ex BSV ZNA mis en veille fin 2019. Il aura pour vocation d'observer, d'alerter et d'apporter du conseil sur la gestion des bioagresseurs sur la région. Il s'appuiera sur un réseau observateurs volontaires. Il sera diffusé par mail à l'attention de tous les acteurs des JEVI. Les lecteurs du BSV JEVI constitueront aussi des vigies pour alerter sur d'éventuelles détections d'organismes nuisibles réglementés.

### ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Les prestations d'accompagnement techniques en arboriculture seront reconduites avec nos partenaires historiques (réseau OP Isère, Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Isère et du Rhône).

Le travail réalisé auprès des éleveurs et arboriculteurs par rapport à la problématique des campagnols terrestres sera maintenu.

### ETUDE EXPÉRIMENTALE PUNAISE DIABOLIQUE

Grâce au co-financement de 6 Organisations de Producteurs du secteur Nord Isère et Loire-Pilat, des suivis biologiques concernant la punaise diabolique vont être assurés en parcelles de pommier et poirier et seront confrontés à des résultats de modélisation. L'objectif sera de mieux connaître les périodes de pontes et d'éclosions d'*Halyomorpha Halys*. Pour cela, FREDON encadrera durant 6 mois une étudiante stagiaire en Licence professionnelle Gestion agricoles des espaces naturels ruraux.

### ACCORD FREDON FRANCE - RÉSEAU DEMEURES HISTORIQUES

L'accord entre FREDON France et le réseau Demeures Historiques est toujours d'actualité en 2024. FREDON AURA pourra proposer un phytodiagnostic à un tarif préférentiel aux adhérents de l'association.

### DIAGNOSTIC

FREDON AURA reconduit son offre de service avec également la prise en charge possible de diagnostics de fourmis invasives.

### VEILLE SANITAIRE

La DRAAF/SRAI poursuit son financement de notre veille sanitaire "surveillance événementielle".

1 - JEVI : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures

## POLE SANTÉ ENVIRONNEMENT : ACTIVITES 2023 / ORIENTATIONS 2024

### ACCOMPAGNEMENT DES JEVI

Depuis plus de 20 ans, FREDON accompagne techniquement les acteurs des JEVI<sup>1</sup> : expertise-conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage, réunions d'échanges techniques, soutien à la communication... Les thèmes de la gestion durable des espaces extérieurs, en lien avec le végétal, sont ceux de la Charte +NATURE (zéro phyto, gestion des déchets verts, gestion de l'eau, biodiversité et communication).

Ces accompagnements se sont intensifiés en 2023 :

- "Zéro phyto" : poursuite des prestations de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'enherbement de cimetières et la gestion des terrains de sport, d'expertise-conseil sur 3 nouveaux postes électrique RTE...
- Déchets verts : accompagnement de 14 intercommunalités sur la réduction et la gestion des déchets verts - assistance à maîtrise d'ouvrage de communes pour la mise en place de plateformes de broyage de branches et de plateformes de compostage
- Gestion de l'eau : conseil de gestionnaires de terrains de sport à l'optimisation de l'arrosage, conseil et assistance à maîtrise d'ouvrage pour des chantiers de désimperméabilisation-végétalisation ;
- Favoriser la biodiversité : accompagnements et labellisation dans le cadre de la Charte +NATURE, plans de gestion différenciée, journées d'échanges techniques...

Les orientations 2024 sont axées sur le maintien des services essentiels d'expertise-conseil sur les thèmes de la Charte +NATURE avec notamment le développement des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre sur la désimperméabilisation et la revégétalisation pour accompagner les collectivités et les acteurs économiques à l'adaptation au changement climatique.

1 - JEVI : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures

2 - EID : Entente Interdépartementale de Démoustication

### ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

En 2023, FREDON a apporté son soutien technique aux collectivités et aux acteurs économiques sur la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) :

- Animation du plan régional de lutte contre les ambrosies ;
- Animation du plan de lutte contre les jussies et initiation d'un réseau d'acteurs pour la lutte contre les EEE en zones humides dans le département de l'Ain ;
- Actions régionales de mobilisation sociale contre le moustique tigre et formations-conseil apportées à plus d'une quarantaine de communes de la région, en partenariat avec l'EID<sup>2</sup> Rhône-Alpes ou en prestations ;
- Etat des lieux de la distribution spatiale et des actions de surveillance et de gestion des chenilles processionnaires du pin et du chêne (étude demandée par l'ARS).

Les orientations 2024 vont notamment être au service du nouveau Plan Régional Santé-Environnement en développant l'animation du plan régional de lutte contre 5 espèces à enjeux pour la santé humaine (ambrosies, moustique tigre, processionnaires du pin et du chêne, berce du Caucase et tiques).

### EXPERTISE « EAU ET PHYTO »

FREDON anime le groupe de travail Ecophyto « Eau et produits phytosanitaires » en AURA. En 2023, FREDON a poursuivi son travail de synthèse régionale et d'expertise apportée auprès des acteurs de l'eau et de l'agriculture.

Plusieurs prestations de suivi de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires ont aussi été réalisées (prélèvements, suivi des analyses par le laboratoire, mise en forme et interprétation des résultats).



## FOCUS : EEE - Les Ambrosies

Les ambrosies sont des espèces végétales envahissantes originaires d'Amérique du Nord. L'ambrosie à feuille d'armoïse, espèce la plus répandue en Europe, se propage rapidement sur le territoire. Chaque année, elle s'installe, dès le début du printemps, sur les terres dénudées et remaniées par l'activité humaine ainsi que sur les grèves des cours d'eau. Elle peut provoquer une baisse de la production agricole et son pollen, fortement allergène, est à l'origine d'effets néfastes directs sur la santé humaine (rhinites, conjonctivites, asthme...) avec des surcoûts importants pour l'Assurance Maladie. En AURA, dans chaque département, un arrêté préfectoral fixe les règles de lutte obligatoire contre cette plante.

### ANIMATION DU PLAN RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Depuis 2017, l'Agence Régionale de Santé (ARS) missionne FREDON pour animer le plan régional de lutte contre l'ambrosie :

- Animation du réseau des référents et des partenaires locaux et régionaux ;
- Animation technique et médiation de cas difficiles ;
- Formation / Information des partenaires ;
- Communication sur les effets indésirables de l'ambrosie et sur les moyens de lutte ;
- Appui technique aux délégations de l'ARS.

1 072 communes et 115 intercommunalités ont ainsi été accompagnées en 2023. Les actions menées ont permis de favoriser l'implication des référents ambrosie. Plus de 60% des communes d'AURA disposent à présent d'au moins un référent.

*Ophraella communa*, chrysomèle "prédatrice" des ambrosies a été détectée ponctuellement en 2023 autour de la métropole lyonnaise. L'équipe de FREDON a fait des prospections pour confirmer la présence de cet insecte. Un suivi des populations permettra d'observer son éventuelle implantation sur la région.

### PLAN DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE TRIFIDE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AIN

En 2021, FREDON a découvert 2 foyers de présence d'ambrosie trifide dans l'Ain. Cette ambrosie est une plante annuelle qui peut mesurer jusqu'à 4 m de hauteur. Elle est très concurrentielle des cultures de printemps.

En 2023, avec des financements DRAAF, ARS et Conseil Départemental de l'Ain, FREDON a poursuivi le plan d'éradication initié en 2022 afin d'éviter la dispersion de cette plante à d'autres secteurs. Les actions menées en 2023 ont permis de maintenir la dynamique de lutte et d'éliminer tous les foyers avant la grenaison de la plante :

- Formation / Information des agriculteurs, conseillers agricoles, mairies... afin de déployer un réseau de sentinelles sur le terrain (3 réunions et 4 formations) ;
- Prospection autour des foyers identifiés (34 tournées de prospections, dont 4 en équipes) ;
- Accompagnement des agriculteurs dans l'application de l'arrêté du 22 février 2022 de lutte obligatoire et suivi des actions de lutte à la parcelle (12 rencontres, 2 réunions, plusieurs dizaines de contacts téléphoniques et par mails, 18 sessions d'arrachages).



Présence d'ambrosie trifide dans une parcelle de tournesol

## FOCUS : EEE - Communication régionale Moustique Tigre

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive originaire d'Asie du Sud-Est. Elle a colonisé une grande partie du monde à la faveur de l'augmentation des échanges internationaux, notamment commerciaux.

Installée en France métropolitaine en 2004, son aire de répartition n'a cessé d'augmenter. Cette espèce est vectrice de différentes maladies humaines comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Sa présence est d'abord synonyme d'importantes nuisances lorsque les adultes pullulent.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, certains conseils départementaux de la région et la Métropole de Lyon mettent en place un plan de mobilisation sociale visant à accompagner le passage à l'action de l'ensemble des acteurs sur le sujet (collectivités, particuliers, professionnels...). Dans ce cadre, FREDON AURA a été missionné en 2023 pour porter plusieurs actions en collaboration avec l'EID<sup>1</sup>.

### PLATEFORME « AGIRMOUSTIQUE »

La plateforme régionale traitant du moustique tigre [AgirMoustique.fr](https://agirmoustique.fr) est accessible en ligne depuis début juillet 2023. Elle rassemble toutes les ressources disponibles pour aider les différents publics (particuliers, professionnels, collectivités...) dans la connaissance et la lutte contre le moustique tigre. Outre l'espace documentaire, la plateforme permet également de diffuser des messages d'actualité, de partager des retours d'expérience d'acteurs locaux, et d'échanger, par le biais d'un forum.

FREDON s'est attaché à mettre régulièrement à jour le site et à répondre aux nombreuses questions posées par les internautes, via le formulaire. Depuis sa mise en ligne, le site a reçu, en moyenne, plus de 40 visiteurs par jour.

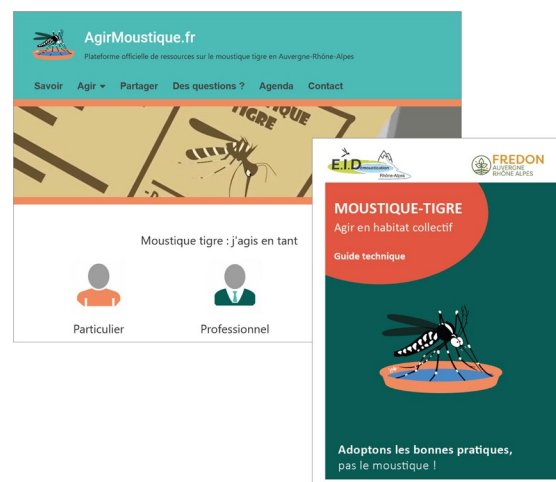
### LA LETTRE D'INFORMATION

En 2023, cette lettre numérique a été envoyée pour marquer les temps forts de la campagne (début mai, fin juillet, début novembre). Le contenu de chaque lettre est adapté en fonction du public ciblé (collectivités, paysagistes et jardinerie).

Retrouvez toutes les lettres d'information sur le site [AgirMoustique.fr](https://agirmoustique.fr).

### GUIDE « HABITAT COLLECTIF »

Le guide des collectivités créé en 2022, a été adapté en 2023 pour répondre aux problématiques des acteurs de l'habitat collectif. Ce nouveau guide est consultable sur la plateforme régionale ; il a été relayé en novembre 2023 aux architectes (via l'Ordre des architectes), bailleurs sociaux, syndic de copropriété et à l'Union Nationale des Aménageurs. Une demande de relais a aussi été demandée à toutes les collectivités d'AURA.



Quelques exemples de communications autour du moustique tigre

1 - EID : Entente Interdépartementale de Démoustication

## FOCUS : JEVI - Réseau Compost Citoyen

### 14 INTERCOMMUNALITES ACCOMPAGNEES

L'article L541-1 du Code de l'Environnement prévoit la généralisation du tri à la source des déchets organiques pour tous les producteurs de déchets en 2024.

Dans ce cadre, le Réseau Compost Citoyen (RCC), avec des financements de l'ADEME et du Conseil Régional, a retenu FREDON pour accompagner 14 intercommunalités sur le thème de la réduction et de la gestion des déchets verts. Les collectivités sélectionnées ont toutes la compétence de gestion et/ou valorisation des déchets. L'objectif initial de cette action est de permettre la mise en réseau des collectivités pour progresser ensemble. L'expertise de FREDON dans le domaine des déchets verts est toutefois un atout pour apporter un véritable soutien technique. Le [guide "des trésors verts"](#), réalisé en 2020 par FREDON AURA, en partenariat avec le VALTOM<sup>1</sup> et le réseau national FREDON, sert de référence sur la gestion des déchets verts.

### PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Le programme d'accompagnement vise à soutenir les 14 collectivités sélectionnées pour la construction de leur plan d'action "déchets verts". Ce programme s'inscrit dans la durée :

- 30 juin 2023 : réunion de lancement ;
- Juillet à novembre 2023 : rencontres individuelles pour aider les collectivités dans la réalisation de leur diagnostic ;
- 18 janvier 2024 : journée technique à Grenoble (38). Au programme : mise en commun des diagnostics, témoignages et visite de plateformes de broyage de branches ;
- 16 mai 2024 : journée technique à Rumilly (73). Au programme : sensibilisation, formation/information des participants, travail en groupe et témoignages ;

- Début juin 2024 : journée technique à Voiron (38). Au programme : gestion durable des espaces verts permettant de réduire les déchets verts, visite de plateforme de compostage communale des déchets de tontes ;
- 10 septembre 2024 : Réunion technique en visioconférence. Au programme : état d'avancement des plans d'actions et témoignages de début de mise en place ;
- Octobre 2024 : animation d'un webinaire "Réduisons et valorisons les déchets verts sur ma collectivité". Cet atelier s'adressera à toutes les communes et intercommunalités de la région, avec des retours d'expériences des collectivités accompagnées dans le cadre du RCC pour aider à l'élaboration d'un plan d'action ;
- 26 novembre 2024 : Réunion technique en visioconférence. Au programme : mise en commun des plans d'action finalisés et engagements pris par les collectivités ;
- Printemps-Automne 2024 : veille pour répondre aux questions techniques.

Ce programme s'est ajusté en fonction des besoins des collectivités accompagnées. Il doit leur permettre d'avancer pas à pas dans la mise en place d'un plan d'action complet adapté à chacun de leur territoire.

L'optimisation des solutions de valorisation des déchets verts est un axe important. Mais, des efforts sont surtout à prévoir sur la réduction de la production de déchets verts des communes, des particuliers et des acteurs économiques. La communication auprès de ces acteurs est essentielle pour qu'ils intègrent les bonnes pratiques permettant de mieux gérer l'entretien de leurs espaces extérieurs.

1 - VALTOM : Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire

## FOCUS : Eau et Produits phytosanitaires

FREDON propose, depuis plusieurs années, une expertise technique sur les questions "Eau et produits phytosanitaires". Ce travail permet notamment d'améliorer la connaissance de l'état des ressources à l'échelle régionale et d'accompagner la mise en place d'actions visant à réduire les pollutions des eaux par les produits phytosanitaires.

### SYNTHÈSE RÉGIONALE DES RÉSULTATS DE QUALITÉ DE L'EAU

#### BROCHURE DE SYNTHÈSE RÉGIONALE

FREDON compile chaque année l'ensemble des résultats d'analyses disponibles et les met en forme afin de rédiger une synthèse régionale. Le document propose ainsi une lecture simplifiée et commentée des résultats.

Cette action est pilotée par la DREAL et encadrée par le groupe de travail Ecophyto "Eau et produits phytosanitaires". Ce comité de pilotage, constitué des principaux partenaires régionaux (services de l'Etat, agences de l'eau, ARS, professionnels agricoles, représentants des fabricants de produits phytosanitaires...), permet une interprétation partagée et validée des résultats d'analyses.

En 2023, les résultats exploités pour la réalisation de ce document (hors contrôle sanitaire) sont issus du suivi de :

- 146 stations de prélèvements en rivières ;
- 400 stations de prélèvements en nappes d'eaux souterraines.

En 2024, ce travail de synthèse sera élargi à la région Bourgogne-Franche-Comté, témoignage de la reconnaissance de l'expertise de FREDON AURA sur cette thématique.

### PORTAIL EAU ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES EN AURA

Depuis 2018, ce portail est administré par FREDON avec le double objectif de centraliser, à l'échelle régionale, les données de qualité de l'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires et d'assurer une veille réglementaire actualisée sur cette thématique.

En parallèle de la brochure de synthèse, des modules interactifs sont mis à disposition sur le portail [eauetphyto-aura.fr](http://eauetphyto-aura.fr) et accompagnés d'éléments d'interprétation :

- Un module cartographique simplifié pour visualiser la qualité globale des ressources en eaux ;
- Un module graphique de consultation des résultats d'analyses.

### SUIVIS LOCAUX DE LA QUALITÉ DE L'EAU VIS-À-VIS DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

FREDON propose aux différents syndicats d'eau et porteurs de démarches territoriales de la région d'assurer, en prestation, un suivi local de la qualité de l'eau sur leur territoire.

En 2023, 24 stations ont été suivies pour un total de 111 prélèvements (avec près de 650 molécules phytosanitaires recherchées par le laboratoire, pour chaque échantillon). Après réception des résultats d'analyses, FREDON assure l'interprétation de ces données et apporte son expertise technique aux porteurs de projet.



Réalisation d'un prélèvement d'eau en rivières

## POLE FORMATION : ACTIVITES 2023 ET ORIENTATIONS 2024

### ACTIVITES 2023

FREDON AURA a formé 570 stagiaires en 2023. Voici le bilan des formations réalisées.

#### CERTIPHYTO

154 stagiaires ont obtenu ou renouvelé leur certificat individuel, lors de 22 sessions de formation (dont 7 sessions organisées dans le cadre de notre partenariat national avec INVIVO). 50 candidats ont passé le test QCM directement.

#### CERTIBIOCIDE

Les formations certibiocide se sont encore développées cette année avec l'animation de 14 sessions qui ont permis de former 151 stagiaires.

#### RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT D'APPLICATEUR PH3

55 stagiaires ont renouvelé leur certificat d'applicateur PH3 pour la lutte contre les taupes, lors de 6 sessions organisées dans les départements 43 et 63.

#### CAMPAGNOLS

53 stagiaires ont été formés à la lutte contre les campagnols au cours de 4 sessions organisées dans les départements 07, 43, 38 et 74. Deux de ces sessions étaient organisées par ADABIO et regroupaient 26 stagiaires concernés par le maraîchage biologique.

#### EEE

2 sessions de formation ont été réalisées sur la gestion des EEE et ont réuni 22 stagiaires. Elles ont été conçues "sur mesure" pour répondre aux attentes des commanditaires.

#### VERS LE ZÉRO PHYTO DANS LES TERRAINS DE SPORT

1 session de formation a permis de former en interne les 7 agents en charge de l'entretien des terrains de sport d'une commune.

#### REDUIRE LES DECHETS VERTS

2 sessions de formation ont permis de former 36 stagiaires à la réduction et la valorisation des déchets verts.

#### FORMATIONS POUR LE CNFPT<sup>1</sup>

4 sessions ont été animées auprès des agents de collectivités par nos formateurs pour le compte du CNFPT (3 sessions sur l'ambrosie, 1 sur le désherbage thermique).

### ORIENTATIONS 2024

#### AGRÉMENT CERTIBIOCIDE NUISIBLES

FREDON AURA a obtenu son agrément pour dispenser les formations Certibiocide Nuisibles à partir du 1er janvier 2024. Ce certificat permet l'achat, l'utilisation et la vente des produits TP14 (raticides), TP18 (insecticides) et TP20 (lutte contre les autres vertébrés) à usage professionnel.

#### FORMATIONS POUR LES GESTIONNAIRES DE CAMPINGS

Des formations seront proposées en 2024 aux gestionnaires d'hôtellerie de plein air sur la gestion écologique et durable des espaces extérieurs :

- Modalités d'entretien en faveur de l'environnement (zéro phyto, gestion de l'eau, réduction des déchets verts, préservation de la biodiversité),
- Choix des espèces (résistance à la sécheresse, aux risques d'incendie, adaptation à l'espace disponible).

1 - CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

## FOCUS : Formations Déchets Verts et Moustique Tigre

FREDON AURA a développé de nouvelles formations en 2023.

### RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets s'applique à tous les producteurs de déchets. Dans ce contexte, FREDON AURA a été sollicitée par deux EPCI<sup>1</sup> pour organiser des sessions de formations sur la réduction et la valorisation des déchets verts.

Les objectifs de ces 2 EPCI étaient différents. Pour l'un, l'objectif était de sensibiliser les habitants du territoire à réduire et valoriser leurs déchets verts chez eux, pour réduire les apports en déchèteries. La formation s'est adressée aux agents des déchèteries afin qu'ils puissent relayer les messages aux usagers. Pour l'autre, l'objectif était d'accompagner les agents des collectivités territoriales à la gestion de leurs propres déchets verts. La formation était adressée aux agents en charge de la gestion et de l'entretien des espaces verts.

Si les axes et contenus étaient adaptés aux besoins et publics concernés, la structure de ces formations était commune avec une partie en salle, plus théorique, et une partie sur le terrain, pour voir, manipuler, échanger autour de matériel ou d'aménagements particuliers.

Des exercices de mises en situation ont permis aux agents des déchèteries de construire un argumentaire pour transmettre les messages importants au public.

Des outils de communication (fiches techniques, plaquettes d'informations) ont accompagné ces formations, et ont été remis aux stagiaires. La communication aux administrés est importante car elle permet une compréhension des modes d'entretien des collectivités, et favorise le déploiement de ces techniques dans les espaces privés.



Partie terrain d'une formation sur la réduction des déchets verts : démonstration d'un broyeur de végétaux

### LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE ET AUTRES EEE

La thématique de la lutte contre le moustique tigre a été abordée sous l'angle de la formation pour une collectivité concernée par la problématique. Un apport théorique a été complété par une visite de terrain afin d'identifier de possibles gîtes larvaires, et de travailler sur les techniques de lutte possibles et les bons gestes à préconiser au grand public.

Le contenu a été élargi à quelques autres espèces à enjeu pour la santé humaine. L'objectif étant de faire monter en compétence des équipes de terrain sur différentes espèces possiblement présentes sur leur territoire.

1 - EPCI : Etablissements Publics de Coopération intercommunale

## FOCUS : Formation interne

FREDON souhaite valoriser les nombreuses formations que nous réalisons en interne. En effet, de façon continue et chaque année des actions de formation sont mises en œuvre afin d'assurer l'adaptation de nos salariés à leurs postes mais aussi au maintien de leurs capacités à occuper leurs emplois.

Notre objectif est d'adopter une organisation structurée et documentée sur ce sujet, tel un « service de formation interne ».

### FOCUS : FORMATION INTERNE SUR LES TECHNIQUES D'ANIMATION

Une formation a été proposée en interne en janvier – février 2023 et a réuni 23 salariés de FREDON AURA sur les techniques d'animation : la posture et les modes de communication orale.

Cette formation a été conçue par les responsables des pôles Formation et Santé Environnement et avait pour objectif de partager et d'échanger sur les différentes postures de l'animateur, les leviers principaux à mettre en œuvre, et leur déclinaison dans les différentes situations liées à nos métiers (animation de réunion, de formation, échanges dans le cadre des inspections...).

Basée sur des éléments théoriques, des échanges, mais aussi sur un exercice pratique (chaque participant a été filmé, en situation d'animation, de manière à pouvoir se revoir et analyser sa prestation), la formation avait pour objectif d'identifier et de valoriser les points forts de chacun, et de donner des pistes pour progresser.

Elle a également permis aux salariés de partager leurs expériences et d'identifier des leviers à mettre en œuvre pour lever les éventuelles difficultés rencontrées.

Une déclinaison de cette formation a été proposée aux Université des Métiers 2024 de FREDON FRANCE à destination des salariés du réseau FREDON.

### FOCUS : FORMATION INTERNE QGIS

Dans la continuité du déploiement du logiciel QGIS comme nouveau logiciel de la structure, qui s'est déroulé entre 2020 et 2022, des modules de formation interne ont été déployés sur 2023.

Ce sont 5 modules courts (2h) et ciblés sur des thématiques précises du logiciel qui ont été délivrés via 2 sessions "régulières" (mars et octobre/novembre) ainsi que par l'intégration de ces modules comme "options" dans les plans de formation des nouveaux arrivants.

Ces modules permettent aux salariés d'utiliser au mieux le logiciel pour les tâches qui peuvent être les leurs dans leurs missions (consultation de données, interrogation de données, création de cartes, etc.). Le format "visio" ayant été retenu pour ces formations, les salariés peuvent réviser l'atelier suivi à la demande. Plus largement, cette formation interne contribue à développer une culture collective autour de la donnée géolocalisée.

En 2023, 24 salariés ont pu suivre au moins un module de formation, dont 16 ayant suivi les 2 premiers modules de prise en main. Suite aux retours majoritairement positifs, le format est reconduit en 2024.



**FREDON**  
AUVERGNE  
RHÔNE ALPES

***1er réseau d'experts indépendants  
au service de la santé végétale  
de l'environnement et des hommes***

FREDON AURA - Siege social  
02, allée du Lazio  
69800 SAINT-PRIEST  
tel : 04 37 43 40 70  
[www.fredon.fr/aura](http://www.fredon.fr/aura)